

DEFINEO
MAI 2016

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 8 ans maximum.

Conjuguez
diversification
et potentiel
de performance
pour votre
épargne



Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.
Offre à durée limitée. Souscription du 4 janvier au 30 avril 2016, pouvant être clôturée sans préavis.
Code ISIN: XS1280104677

Document à caractère promotionnel

www.groupama.fr



Toujours là pour moi.

DEFINEO MAI 2016

- D**efineo Mai 2016 est un support en unités de compte :
- 50 % du capital initial est garanti et arbitré dès la fin de la première année avec un gain certain de 5 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾ (soit 4,01 % net).
 - 50 % du capital initial restant est investi pendant 8 ans maximum avec un rendement dépendant de la performance de l'indice Euro Stoxx 50[®]. Le capital est protégé jusqu'à une baisse⁽³⁾ de 40 % de l'indice à l'échéance finale.

Defineo Mai 2016 offre l'opportunité, au moyen de deux Enveloppes distinctes, de tirer profit du potentiel de performance des marchés actions de la zone euro.

La valeur de ce support varie en fonction de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50[®], indice de référence de la zone euro.

En l'absence d'échéance anticipée, il existe un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Groupama Modulation et Groupama Premium, et du contrat de capitalisation Groupama Capitalisation.

+ AVANTAGES

- L'Enveloppe à Gain Garanti est arbitrée automatiquement vers le fonds en euros de votre contrat à l'issue de la 1^{re} année et rémunérée à un gain de 5 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾.
- L'Enveloppe à Gain Conditionnel est arbitrée automatiquement au sein de votre contrat lors de son remboursement (par anticipation ou à l'échéance des 8 ans) avec un gain potentiel annuel de 5 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾ en fonction de la performance de l'indice Euro Stoxx 50[®].
- Effet mémoire pour l'Enveloppe à Gain Conditionnel : dès lors qu'un gain de 5 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾ est constaté pour l'année en cours, il l'est également pour chacune des années écoulées sur le support.
- Dès lors qu'à la date d'observation finale, l'indice n'a pas baissé de plus de 40 % par rapport à son niveau initial, le capital de l'Enveloppe à Gain Conditionnel est protégé à l'échéance des 8 ans.

- INCONVÉNIENTS

- Un gain plafonné sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel : la somme des gains ne pourra excéder 40 %, même si la performance de l'indice est supérieure.
- Une durée de placement non connue à l'avance et pouvant varier entre 2 et 8 ans sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel.
- La performance de l'indice Euro Stoxx 50[®] est calculée sans prise en compte du versement éventuel des dividendes par les actions composant l'indice.

► FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus du support et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission⁽⁴⁾. Ces risques sont notamment :

Risque de perte en capital partielle ou totale

- En l'absence d'échéance anticipée, un risque de perte en capital partielle ou totale sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel à l'échéance si, à la date d'observation finale, l'indice a baissé de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.
- Un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie : l'investisseur doit être conscient que toute sortie anticipée (rachat total ou décès) se fera aux conditions de marché.

Risque de crédit — Les investisseurs prennent un risque de crédit sur Credit Suisse AG, London Branch en tant qu'Émetteur. En conséquence, l'insolvabilité de l'Émetteur peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi.

Risque de marché — Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi. Par ailleurs, le rendement à l'échéance de l'Enveloppe à Gain Conditionnel de Defineo Mai 2016, est très sensible à une faible variation de l'indice Euro Stoxx 50[®] autour du seuil de - 40 %.

Risque de liquidité — Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

(1) Pour les versements réalisés entre le 4 janvier et le 30 avril 2016 sur Defineo Mai 2016, performance hors frais sur versements et hors coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports de Groupama Gan Vie, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (20 mai 2016) et à la dernière date d'observation annuelle (10 mai 2024), exprimée en pourcentage.

(4) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

L'assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 17 mai 2024, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

ILLUSTRATION DU FONCTIONNEMENT DE DEFINEO MAI 2016

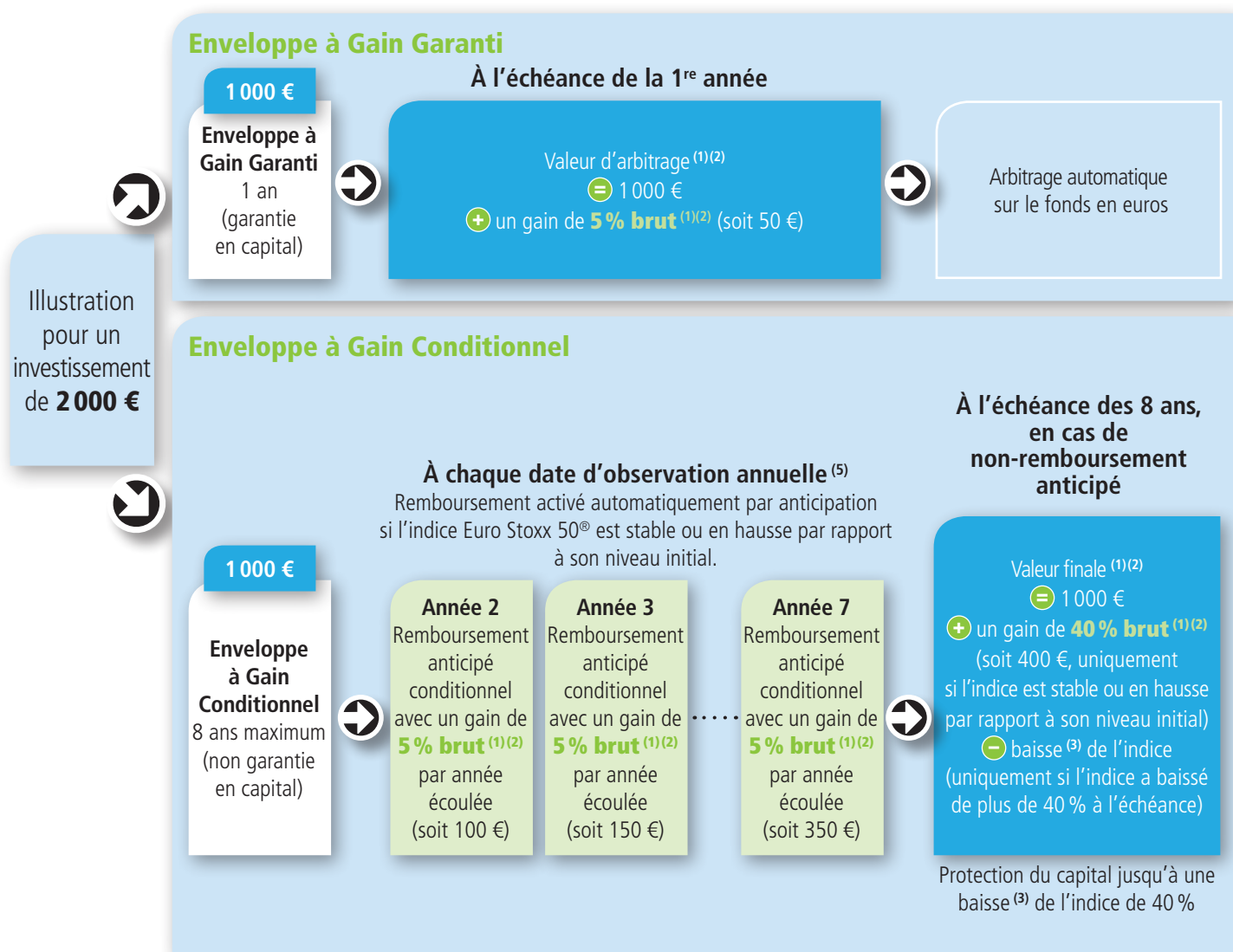
À la date d'émission :

- **50 % du capital initial** est investi dans une **Enveloppe à Gain Garanti**, rémunérée au taux annuel fixe de 5 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾ et arbitrée automatiquement dès la fin de la première année vers le fonds en euros de votre contrat.

Le Taux de Rendement Actuariel net ⁽¹⁾ (après déduction des frais de gestion selon votre contrat) est de 4,01 % (taux calculé sur les 50 % du capital placés sur l'Enveloppe à Gain Garanti).

- **50 % du capital initial** est investi dans une **Enveloppe à Gain Conditionnel**, rémunérée avec un gain potentiel de 5 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée (Effet mémoire) si l'indice a enregistré une performance positive ou nulle à l'une des dates d'observation annuelle. À défaut, votre capital est protégé tant que l'indice Euro Stoxx 50[®] n'a pas baissé de plus de 40 % à l'échéance des 8 ans.

Le Taux de Rendement Actuariel net maximum ⁽¹⁾ de l'Enveloppe à Gain Conditionnel (après déduction des frais de gestion selon votre contrat), en fonction de l'échéance, est de : 3,89 % la 2^e année ; 3,76 % la 3^e année ; 3,65 % la 4^e année ; 3,56 % la 5^e année ; 3,46 % la 6^e année ; 3,38 % la 7^e année ; 3,29 % la 8^e année.



(1) Pour les versements réalisés entre le 4 janvier et le 30 avril 2016 sur Defineo Mai 2016, performance hors frais sur versements et hors coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports de Groupama Gan Vie, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (20 mai 2016) et à la dernière date d'observation annuelle (10 mai 2024), exprimée en pourcentage.

(4) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

(5) Les dates d'observation annuelle sont: 11 mai 2018, 13 mai 2019, 13 mai 2020, 13 mai 2021, 13 mai 2022, 12 mai 2023, 10 mai 2024.

L'assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 17 mai 2024, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

► MÉCANISME DE L'ENVELOPPE À GAIN GARANTI

À l'issue de la 1^{re} année

L'Enveloppe à Gain Garanti (50 % du capital initial) prend fin et est arbitrée automatiquement vers le fonds en euros de votre contrat, le 19 mai 2017. Le montant arbitré s'élève alors à :

$$50\% \times \left(\begin{array}{c} 100\% \text{ de la valeur initiale au 20 mai 2016} \\ + \\ \text{un gain de 5\% brut}^{(1)(2)} \end{array} \right)$$

Soit 52,5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de la valeur initiale : 50 % x (100 % + 5 %)

Parallèlement, l'Enveloppe à Gain Conditionnel (50 % du capital initial) reste investie jusqu'à l'échéance (anticipée ou finale) du support.



► MÉCANISME DE L'ENVELOPPE À GAIN CONDITIONNEL

En cas de remboursement anticipé, un gain de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée (Effet mémoire)

De l'année 2 à l'année 7, si, à l'une des dates d'observation annuelle⁽⁶⁾, l'indice Euro Stoxx 50[®] est supérieur ou égal à son niveau initial du 20 mai 2016, Defineo Mai 2016 prend fin par anticipation.

Le montant arbitré s'élève alors à :

$$50\% \times \left(\begin{array}{c} 100\% \text{ de la valeur initiale au 20 mai 2016} \\ + \\ \text{un gain de 5\% brut}^{(1)(2)} \text{ par année écoulée} \\ \text{depuis l'émission} \end{array} \right)$$

Soit entre 55 % et 67,5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de la valeur initiale

À défaut, Defineo Mai 2016 prend fin à l'échéance des 8 ans, le 17 mai 2024.

À l'issue de la 8^e année, une protection du capital jusqu'à une baisse de l'indice de 40 %

Dans le cas où Defineo Mai 2016 va à l'échéance des 8 ans, trois situations sont alors possibles. La valeur finale de l'Enveloppe à Gain Conditionnel (le 17 mai 2024), hors frais de gestion du contrat, est calculée en fonction du niveau de l'indice à la date d'observation finale (le 10 mai 2024) :

Si l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial

$$50\% \times \left(\begin{array}{c} 100\% \text{ de la valeur initiale} \\ \text{au 20 mai 2016} \\ + \\ \text{un gain de 40\% brut}^{(1)(2)} \end{array} \right)$$

Effet mémoire

Si l'indice n'a pas baissé de plus de 40 % par rapport à son niveau initial

$$50\% \times \left(\begin{array}{c} 100\% \text{ de la valeur initiale} \\ \text{au 20 mai 2016} \end{array} \right)$$

Protection

Si l'indice a baissé de plus de 40 % par rapport à son niveau initial

$$50\% \times \left(\begin{array}{c} 100\% \text{ de la valeur initiale} \\ \text{au 20 mai 2016} \\ - \\ \text{la baisse}^{(3)} \text{ finale} \\ \text{de l'indice} \end{array} \right)$$

Ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital sur 50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de la valeur initiale (Enveloppe à Gain Conditionnel)

> Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital⁽⁶⁾ :

- en cas de sortie (rachat total ou décès) avant l'échéance ;
- ou, à l'échéance des 8 ans, si l'indice Euro Stoxx 50[®] est en baisse⁽³⁾ de plus de 40 % le 10 mai 2024 par rapport à son niveau initial.

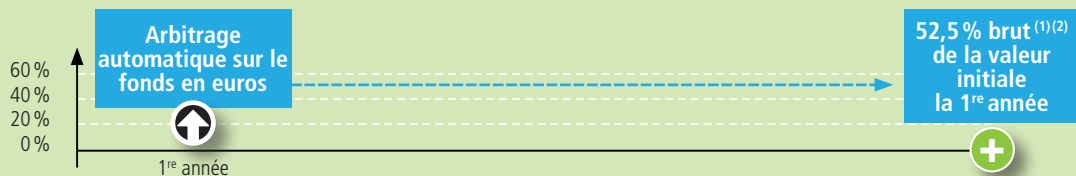
(6) Également en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur.

SCÉNARIOS DE MARCHÉ – EXEMPLES

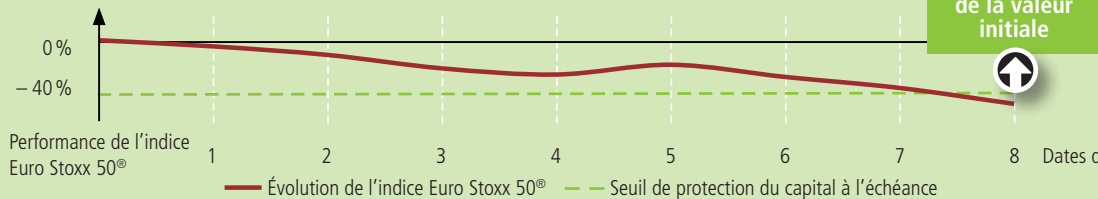
Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

► SCÉNARIO DÉFAVORABLE: BAISSÉ IMPORTANTE DE L'INDICE EURO STOXX 50®

Enveloppe à Gain Garanti: 50 % du capital initial garanti avec un gain annuel de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾



Enveloppe à Gain Conditionnel: 50 % du capital initial



Somme des Enveloppes de Defineo Mai 2016: **81,5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾** de la valeur initiale (52,5 % + 29 %)

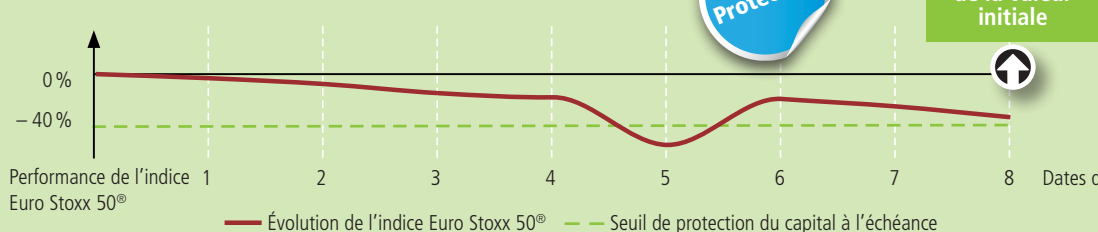
- À l'issue de la 1^{re} année, l'**Enveloppe à Gain Garanti** (soit 50 % du capital initial) est arbitrée automatiquement vers le fonds en euros de votre contrat, assortie d'un gain annuel de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾, soit 52,5 % brut de la valeur initiale [50 % x (100 % + 5 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de 4,01 %. 50 % du capital initial reste investi sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel.
- Pour l'**Enveloppe à Gain Conditionnel**, à chaque date d'observation annuelle⁽⁵⁾, l'indice Euro Stoxx 50® est inférieur à son niveau initial. Le mécanisme de remboursement anticipé automatique n'est donc pas activé et le capital reste investi sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel jusqu'à l'échéance des 8 ans. À la 7^e date d'observation annuelle⁽⁵⁾ (soit en année 8), l'indice est en baisse de 42 % par rapport à son niveau initial, clôturant en dessous du seuil des -40 %. L'Enveloppe à Gain Conditionnel (50 % du capital initial) n'est plus protégée et sa valeur finale est alors égale à 58 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (niveau final de l'indice), ce qui représente 29 % de la valeur initiale de Defineo Mai 2016 [50 % x (100 % - 42 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de l'Enveloppe à Gain Conditionnel de -7,48 %.
- **Au total, la somme des Enveloppes de Defineo Mai 2016 est alors égale à 81,5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale, engendrant une perte en capital (52,5 % + 29 %).**

► SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE: BAISSÉ CONTINUE ET MODÉRÉE DE L'INDICE EURO STOXX 50®

Enveloppe à Gain Garanti: 50 % du capital initial garanti avec un gain annuel de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾



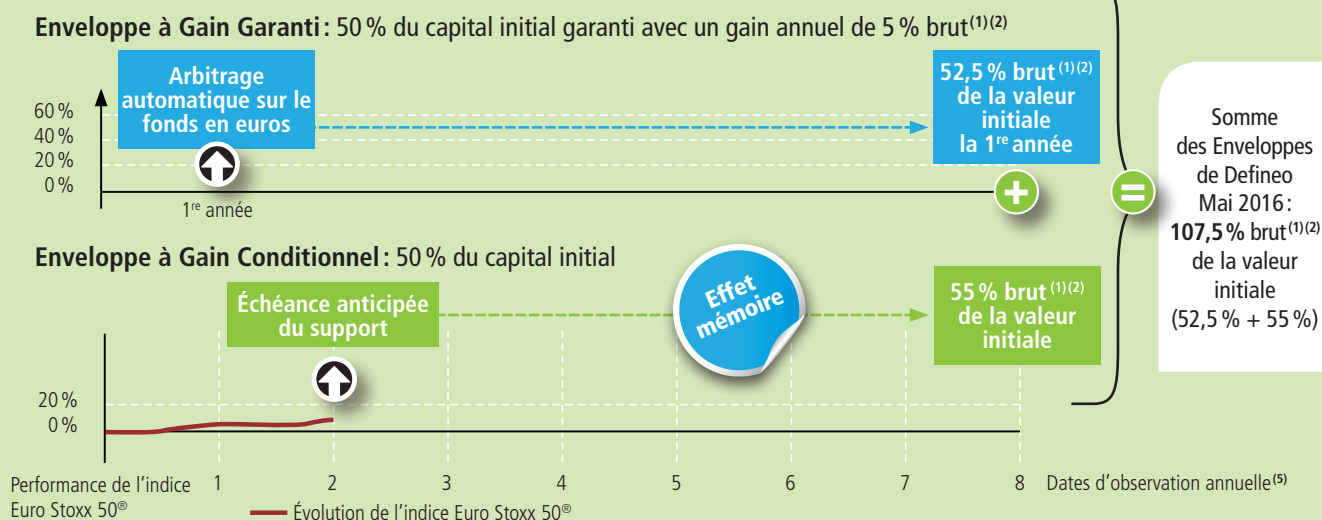
Enveloppe à Gain Conditionnel: 50 % du capital initial



Somme des Enveloppes de Defineo Mai 2016: **102,5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾** de la valeur initiale (52,5 % + 50 %)

- À l'issue de la 1^{re} année, l'**Enveloppe à Gain Garanti** (soit 50 % du capital initial) est arbitrée automatiquement vers le fonds en euros de votre contrat, assortie d'un gain annuel de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾, soit 52,5 % brut de la valeur initiale [50 % x (100 % + 5 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de 4,01 %. 50 % du capital initial reste investi sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel.
- Pour l'**Enveloppe à Gain Conditionnel**, à chaque date d'observation annuelle⁽⁵⁾, l'indice Euro Stoxx 50® est inférieur à son niveau initial. Le mécanisme de remboursement anticipé automatique n'est donc pas activé et le capital reste investi sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel jusqu'à l'échéance des 8 ans. À la 7^e date d'observation annuelle⁽⁵⁾ (soit en année 8), l'indice est en baisse de 32 % par rapport à son niveau initial, clôturant au-dessus du seuil des -40 %. L'Enveloppe à Gain Conditionnel (50 % du capital initial) est protégée à l'échéance et sa valeur finale est alors égale à 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale, ce qui représente 50 % de la valeur initiale de Defineo Mai 2016 (50 % x 100 %). Cela correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de l'Enveloppe à Gain Conditionnel de -0,96 %.
- **Au total, la somme des Enveloppes de Defineo Mai 2016 est alors égale à 102,5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (52,5 % + 50 %).**

SCÉNARIO FAVORABLE: HAUSSE DE L'INDICE EURO STOXX 50®



- À l'issue de la 1^{re} année, l'**Enveloppe à Gain Garanti** (soit 50 % du capital initial) est arbitrée automatiquement vers le fonds en euros de votre contrat, assortie d'un gain annuel de 5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾, soit 52,5 % brut de la valeur initiale [50 % x (100 % + 5 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de 4,01 %. 50 % du capital initial reste investi sur l'Enveloppe à Gain Conditionnel.
- Pour l'**Enveloppe à Gain Conditionnel**, l'indice Euro Stoxx 50® est en hausse à la 1^{re} date d'observation annuelle⁽⁵⁾ (soit en année 2) et clôture à + 6 % par rapport à son niveau initial. Le mécanisme de remboursement anticipé est donc activé et Defineo Mai 2016 prend fin. La valeur finale de l'Enveloppe à Gain Conditionnel (50 % du capital initial) est alors égale à 110 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale [50 % x (100 % + 2 x 5 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de l'Enveloppe à Gain Conditionnel de 3,89 %.
- **Au total, la somme des Enveloppes de Defineo Mai 2016 est alors égale à 107,5 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (52,5 % + 55 %).**

Aucun des scénarios présentés ci-contre et ci-dessus ne tient compte d'un cas d'insolvabilité de l'Émetteur.

ÉVOLUTION DE L'INDICE EURO STOXX 50®

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent pas des performances futures.



La performance de Defineo Mai 2016 est en lien avec les évolutions annuelles de l'indice Euro Stoxx 50®. Celui-ci est composé de 50 des plus grandes capitalisations boursières (réparties entre les différents États membres de la zone euro). La consultation de l'indice est publique, sa cotation est quotidienne et consultable sur le site www.stoxx.com.

Source: Bloomberg, 16 octobre 2015.

- (1) Pour les versements réalisés entre le 4 janvier et le 30 avril 2016 sur Defineo Mai 2016, performance hors frais sur versements et hors coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports de Groupama Gan Vie, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur.
- (2) Hors frais de gestion du contrat.
- (3) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (20 mai 2016) et à la dernière date d'observation annuelle (10 mai 2024), exprimée en pourcentage.
- (4) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».
- (5) Les dates d'observation annuelle sont: 11 mai 2018, 13 mai 2019, 13 mai 2020, 13 mai 2021, 13 mai 2022, 12 mai 2023, 10 mai 2024.

L'assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 17 mai 2024, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

FICHE TECHNIQUE

Instrument financier : Titre de créance, présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance

Émetteur : Credit Suisse AG, London Branch (Moody's A1, S&P A, Fitch A). Notations en vigueur au 17 novembre 2015. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Code ISIN du support : XS1280104677

Devise : EUR

Sous-jacent : Indice Euro Stoxx 50® (code ISIN : EU0009658145)

Cotation : NYSE Euronext Amsterdam

Valorisation : hebdomadaire (le vendredi)

Marché secondaire : Credit Suisse International s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière hebdomadaire des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du support avec une fourchette achat/vente de 1 % maximum.

Montant maximum de l'émission : 350 millions d'euros

Valeur nominale : 2 000 euros

Valeur initiale de l'unité de compte : 1 000 euros

Garantie du capital : pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance

Période de souscription : 4 janvier au 30 avril 2016

Date d'émission du support : 20 mai 2016

Date d'observation initiale du niveau de l'indice : 20 mai 2016

Date d'arbitrage de l'Enveloppe à Gain Garanti : 19 mai 2017

Dates d'observation annuelle du niveau de l'indice : 11 mai 2018, 13 mai 2019, 13 mai 2020, 13 mai 2021, 13 mai 2022, 12 mai 2023, 10 mai 2024

Dates d'arbitrage suite au remboursement anticipé de l'Enveloppe à Gain Conditionnel : 18 mai 2018, 20 mai 2019, 20 mai 2020, 20 mai 2021, 20 mai 2022, 19 mai 2023

Date d'échéance finale : 17 mai 2024

AVERTISSEMENT FINAL

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Le support en unités de compte décrit dans le présent document fait l'objet d'un Résumé et d'un Prospectus « Securities Notes » sous le Programme de Produits Structurés pour l'émission de Notes, Certificats et Warrants de l'Émetteur. Le Résumé et le Prospectus doivent être lus en considération de tout document incorporé par référence pour les Termes et Conditions complets des Titres. Le Résumé et le Prospectus ont été approuvés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF ») (Luxembourg) comme étant conforme à la Directive 2003/71/EC (la « Prospectus Directive ») et le certificat d'approbation a été adressé à l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») conformément à l'article 18 de la Prospectus Directive.

Commercialisation dans le cadre du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation – L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation »). Ce document, établi par Groupama Gan Vie, ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être distribué que par voie de placement privé en conformité avec l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

Agrément – Credit Suisse Securities (Europe) Limited Paris branch situé au 25 avenue Kléber 75016 Paris est une entreprise d'investissement agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Événements extraordinaires affectant le (ou les) sous-jacent(s) : ajustement ou substitution – remboursement anticipé du support Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le support.

Restrictions générales de vente – Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce support.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes – L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Credit Suisse n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Données de marché – Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Rachat par Credit Suisse ou dénouement anticipé du support – Seul Credit Suisse s'est engagé à assurer un marché secondaire sur le titre. Credit Suisse s'est expressément engagé à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le support en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du support (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Credit Suisse peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du support) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déblocement de la position de Credit Suisse liés à ce rachat. Credit Suisse et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au support ou sur tout investissement dans le support.

Disponibilité de la documentation du support – La documentation juridique relative à l'émission est disponible gratuitement auprès de l'Émetteur, Credit Suisse Securities (Europe) Limited Paris branch, 25 avenue Kléber 75016 Paris, ainsi que sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu). **Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « Facteurs de risques » du Prospectus du support et aux Conditions Définitives d'Émission avant tout investissement dans le support, et notamment sur le risque de crédit lié à l'Émetteur et sur le risque de liquidité du produit.**

Avertissement relatif à l'Indice – L'indice mentionné dans le présent document (l'« indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Credit Suisse. Credit Suisse n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'indice Euro Stoxx 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les « Concédants »), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basés sur l'Indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des supports ou services basés sur l'Indice (pour plus d'informations www.stoxx.com).

Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique – Les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une « U.S. Person » (au sens défini dans la Régulation S) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis, sur le fondement de la Régulation S.

DES QUESTIONS ? UN CONSEIL ?



Coordonnées
de votre
conseiller

Édition : janvier 2016

Gérez votre contrat depuis votre Espace client sur www.groupama.fr



► Consultez en temps réel :

- la valeur et le détail de votre contrat,
- la clause bénéficiaire,
- la répartition de votre épargne,
- l'historique des opérations.

► Effectuez des opérations :

- des versements libres ou programmés,
- des arbitrages.

► Suivez l'actualité des marchés pour :

- vous informer sur les OPCVM,
- simuler leur performance sur une période,
- comparer la performance de plusieurs fonds,
- créer des alertes e-mail sur des OPCVM.

Retrouvez votre identifiant Internet dans votre relevé de situation et suivez les instructions pour vous connecter.

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Groupama. Groupama Modulation, Groupama Premium et Groupama Capitalisation sont des contrats assurés par **Groupama Gan Vie** – Société anonyme au capital de 1 371 100 605 € – 340 427 616 RCS Paris APE : 6511Z – Siège social : 8-10, rue d'Astorg – 75008 Paris. Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61, rue Taitbout – 75009 Paris Réf. 3350-229914-012016 – Création : 21x29,7 – Photos : Thinkstock (Altrendo Images, M-imagephotography, Marcovarro, Brankica Tekic)

Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant des imprimeurs référencés « Imprim'Vert » ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.



Toujours là pour moi.